

▲ L'ÉDITO



Le cinéma municipal reprend du service après une interruption de quelques mois. Période de chantier de courte durée mais le nombre

de messages et demandes reçus pour sa réouverture témoigne de l'attachement que les habitants portent à cet équipement. Les travaux menés visent à assurer son égal accès pour tous (accessibilité PMR) mais aussi et principalement améliorer sa performance énergétique.

À cet effet, une liste de bâtiments avec ordre de priorité a été établie avec un plan d'action pluriannuel. Après les écoles, et désormais le cinéma, viendront le gymnase ou encore Joseph-Reynaud (nouvelle crèche, une salle de réunion et 15 appartements). Il s'agit ainsi d'optimiser le patrimoine public, le rendre plus écoresponsable et plus économe dans son fonctionnement.

Au-delà de l'isolation, nous sommes aussi engagés pour changer de modèle de consommation d'énergie. Le fioul est ainsi remplacé par le bois au cinéma. Il en sera de même dans le futur espace Joseph-Reynaud réhabilité. Enfin, la Maison de santé, dont les travaux devraient débuter prochainement, sera elle aussi équipée d'une chaudière à bois.

L'ensemble de ces actions visent ainsi à investir dans une perspective de développement durable.

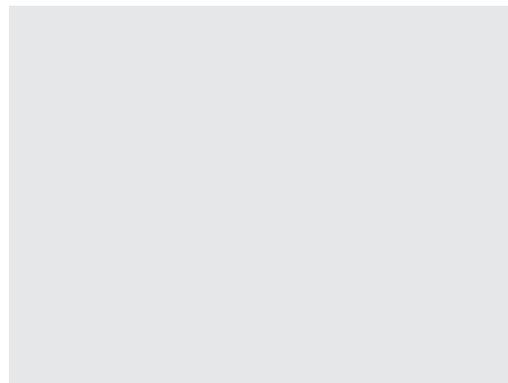
Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro du flash@die.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

▲ LE PESTEL : ÇA TOURNE !

Après la réception des travaux au cinéma le 4 octobre dernier, le cinéma a rouvert ses portes le 10 octobre pour le plus grand plaisir des nombreux cinéphiles diois.

Ce chantier, programmé en été pour ne pas pénaliser les Diois, aura duré cinq mois. Au programme, l'isolation thermique et la mise en accès aux personnes à mobilité réduite.



L'isolation a été réalisée par l'extérieur sur la façade côté jardin et sur une partie de la façade côté médiathèque. Le mur de l'arrière du bâtiment a seulement été réenduit, l'isolation du fond de salle ayant été mise en œuvre par l'intérieur, de même que sur la façade principale pour ne pas dénaturer le style années 40 de notre cinéma. Dans le hall, toutes les menuiseries extérieures ont été remplacées, ainsi que les faux plafonds et l'éclairage. Une dalle a été coulée sur la terrasse, et un arbre planté pour remplacer le tilleul malade. Des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été installées dans le petit local à l'entrée du hall. Enfin, une chaudière à bois a été installée.

Le temps des travaux, la ville a couvert le préjudice de perte d'exploitation (salaires et charges de fonctionnement). Financée par la commune, cette opération de 456 183 € HT soutenue par l'État (Dotation de soutien à l'investissement public local et DETR) s'appuie aussi sur la taxe sur l'audiovisuel (Centre national du cinéma et de l'image animée). Inscrite au programme pluriannuel d'amélioration énergétique (voir page 2), elle trouve son équilibre au travers des économies d'énergie rapidement réalisables.



La Délégation de service public attribuée à Jean-Pierre Surles a été renouvelée le 1^{er} avril 2018 pour une durée de cinq ans. Le cahier des charges qui réaffirme la vocation de service public du cinéma Le Pestel s'inscrit dans la continuité et poursuit les mêmes objectifs : maintenir une offre de cinéma en milieu rural pour desservir une population permanente souvent isolée sur le territoire, et une population touristique importante pendant la période estivale ; garantir la pérennité d'une programmation Art & Essai. Afin de rendre le lieu encore plus convivial et développer l'activité du bar, Jean-Pierre Surles a décidé d'en confier la gestion à l'association Le Café du Pestel.

Programme sur <http://cinema-le-pestel.fr>

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Après un état des lieux global de l'ensemble de ses bâtiments communaux (21 000 m²), la ville de Die a mis en place un plan d'action pluriannuel pour en améliorer la performance énergétique. Un ordre de priorité a été établi pour mener des travaux de rénovation tenant compte de la performance énergétique actuelle des bâtiments (isolation, mode de chauffage, consommation), de leur fréquence d'utilisation, et des soutiens publics mobilisables. Cette année, le cinéma Le Pestel a été isolé. L'isolation d'un local de réunion au boudrome de la Griotte a également été réalisée cet été avec La Boule dioise, ainsi que le remplacement des menuiseries à l'accueil de jour du Centre communal d'action sociale. Le prochain bâtiment concerné par l'opération est la salle Justin du gymnase qui doit faire l'objet d'un chantier de réfection pour reprise d'étanchéité : l'isolation de la toiture sera réalisée à cette occasion. Enfin, les travaux qui vont être bientôt entrepris dans le bâtiment Joseph-Reynaud contribueront aussi à réduire nos consommations d'énergie de façon significative.

Faire appel aux énergies renouvelables

Au-delà des travaux de rénovation, la ville s'attache à substituer au fioul un mode de chauffage au bois faisant ainsi appel à une énergie renouvelable. Le recours au bois-énergie se développe de plus en plus afin de répondre aux objectifs de la France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. L'un des atouts majeurs cette filière est sa très faible participation aux émissions de gaz à effet de serre. Le cinéma le Pestel est ainsi doté désormais d'une chaudière bois granulé. L'espace Joseph-Reynaud sera également équipé d'une chaudière bois qui alimentera l'ensemble des 15 logements, la crèche et la salle communale à vocation associative. Enfin, la maison de santé bénéficiera aussi d'une chaudière bois et les consommations énergétiques de chauffage et de climatisation seront maîtrisées avec un objectif inférieur à 35kWh/m² an, ce qui correspond à un bâtiment très performant.

SAINT-PIERRE



La première tranche des travaux s'est achevée avant la saison estivale. Le mobilier (bancs, tables, poubelles, lampadaires...) a été installé dans l'été. Les signalétiques verticale et horizontale sont en cours de réalisation. La prochaine phase de travaux débutera en janvier et durera jusqu'au mois de mai sur le boulevard Adolphe-Ferrier. Sont prévus la reprise des réseaux (eau, assainissement, électricité) et l'aménagement des voies pour améliorer la circulation piétonne et cycliste, et la finalisation du plateau traversant au carrefour du boulevard Adolphe-Ferrier et de l'avenue Sadi-Carnot. Attention, le boulevard sera à sens unique à partir du début du chantier.

L'opération Porte Ouest a obtenu le soutien de l'État, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil départemental de la Drôme.



Réunion de bilan à la fin de la première tranche de travaux

PHOTO SIC

LE MUSÉE HORS LES MURS

Du 11 au 29 septembre, vingt et un objets du musée de Die et du Diois, du Néolithique au XIX^e siècle, ont été exposés dans les vitrines des commerces du centre-ville de Die. Après la réalisation d'un livre-audio les présentant sous une forme inattendue et sensible, il s'agissait, en sortant ces pièces des vitrines du musée, de les "désacraliser" en les ramenant au plus près des Diois et de rappeler que ces objets du quotidien ont été, comme les nôtres, fabriqués, diffusés, utilisés, détériorés et abandonnés par des gens du coin, comme nous. Grâce au hasard qui les a amenés, plus ou moins intacts, jusqu'au musée, grâce à cette opération hors les murs, ces objets ont eu une nouvelle occasion de nous parler, de raconter leurs histoires. Ces histoires, celles des gens qui sont passés par là avant nous, sont aussi les nôtres : des histoires du quotidien, qui forment une histoire humaine. Soigneusement choisis en fonction des commerces (boucher, torréfacteur, confiseur, vêtements, parfums...), ces objets étaient accompagnés de quelques explications et d'un QR Code; un livret-jeu diffusé par l'Office de tourisme et le musée proposait un parcours de découverte, utilisé par de nombreux particuliers et quelques groupes, scolaires et autres. La Ville de Die et son musée, en partenariat avec Trajet Spectacle, remercient les commerçants qui ont, avec un bel enthousiasme, participé à cette opération qui se poursuit sous une autre forme au musée de la Préhistoire de Vassieux-en-Vercors.

Cette opération a obtenu le label "Le musée sort de ses murs" décerné par le ministère de la Culture/Direction générale des patrimoines/Service des musées de France. Elle bénéficie à ce titre d'un soutien financier exceptionnel de l'État. Portée en coproduction par l'association Trajet Spectacle, le musée de Die et du Diois, et en partenariat avec le musée de la Préhistoire de Vassieux-en-Vercors, elle bénéficie de l'aide de la ville de Die, du Parc naturel régional du Vercors et du Département de la Drôme.



THÉÂTRE DE DIE



Afin de faire coïncider la Délégation de service public du Théâtre de Die attribuée à l'association Festival Est-Ouest avec la durée de la convention du label "Arts en territoire" et ses financements, une prolongation de deux ans a été votée (01/01/19 – 31/12/20). Ce délai sera également mis à profit pour approfondir la réflexion sur le transfert de cet équipement à la Communauté des communes du Diois.

Ouverture de saison : samedi 20 octobre à 10h30

Rendez-vous samedi matin place de l'Évêché, devant les locaux de l'association Festival Est-Ouest pour la présentation de la saison 2018-2019. Un spectacle gratuit (acrobaties burlesques – tout public – 40 min) est proposé pour l'occasion. Le nouveau programme est disponible sur <http://theatre-de-die.com>

en ville ou sur la route modifions nos habitudes !

Depuis 2017, un schéma directeur des modes doux fixe à long terme les orientations municipales pour assurer la prise en compte sur nos voiries des déplacements doux, à pieds ou à vélo. Cet important travail a été réalisé, en lien avec le Département, la Région, l'ADEME, les établissements scolaires, les services municipaux et les élus, et de nombreux acteurs locaux. Tout en tenant compte des capacités budgétaires de la ville, ce schéma permet de penser les aménagements en faisant cohabiter tous les moyens de déplacement. Il est systématiquement intégré et mis en œuvre sur chaque opération.



Les Aires

P3
GRATUIT

ville de DIE
www.mairie-die.fr

**CENTRE-VILLE
COMMERCES**

80 commerces vous accueillent en centre-ville

Flashez les !

P10 **CENTRE-VILLE**
La Griotte

DES PARKINGS DE PROXIMITÉ

Les travaux sur le parking de la Griotte ont été terminés à temps pour accueillir les nombreux visiteurs de La Drômoise. Situé en face de la caserne des pompiers, ce parking a été prévu en renfort du parking de Meyrosse souvent saturé lors de manifestations importantes. Il est également inclus dans le plan de communication mis en place début juillet sur tous les accès au centre-ville. Préconisée dans le cadre du Schéma directeur des modes doux, cette logique de repérage des parkings de proximité a été actée entre élus et commerçants.

ville de DIE
www.mairie-die.fr

CENTRE HISTORIQUE

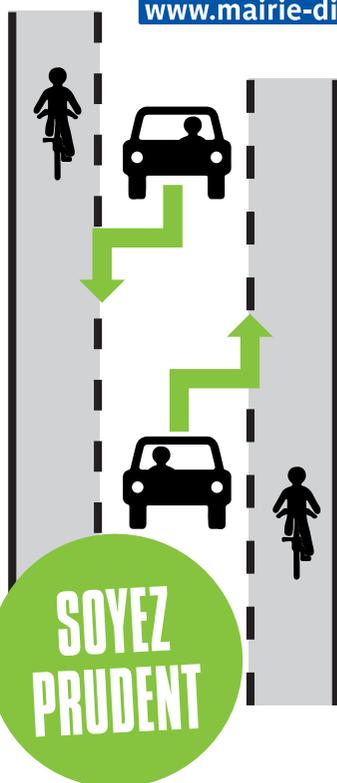
P plus de
1100 places
de stationnement
GRATUITES

80 commerces vous accueillent en centre-ville

De la gare à la médiathèque, les automobilistes sont dirigés par une nouvelle signalétique vers les douze parkings gratuits les plus proches du centre identifiés par des totems "Centre-Ville/Commerces : 80 commerces vous accueillent en centre-ville". Des flèches directionnelles permettent ensuite aux piétons de se diriger vers le centre depuis les parkings.

PLACE AUX MODES DOUX

Pas de transition écologique sans un changement radical de nos modes de transports. Certains l'ont déjà compris et nos routes comptent de plus en plus de cyclistes. L'aménagement expérimental "chaucidou" (chaussée à circulation douce) qui avait été lancé en septembre dernier, de Saint-Pierre à l'intersection d'Intermarché, vient de terminer son test d'un an. Après mesures régulières de vitesses, comptages de vélos et voitures et enquêtes d'opinion, un bilan a été dressé par le Département, la ville de Die et le Collectif Vélo Diois. Une légère baisse de vitesse a pu être constatée et l'avis des usagers cyclistes est majoritairement favorable. Au final, ce mode de partage de la route reste une solution de compromis acceptable sur cette voie à trafic important. À noter que ce chaucidou en agglomération est une première sur notre département. Pour l'instant, le marquage au sol reste à l'identique, mais dès la fin des travaux à Saint-Pierre, le revêtement sera amélioré par un marquage de couleur plus lisible du carrefour entre le boulevard Adolphe-Ferrier et le boulevard des Ursulines jusqu'au rond point Lidl.



Les véhicules roulent sur la voie centrale et les vélos circulent au centre de l'accotement. **Cyclistes, restez prudents, ce ne sont pas des bandes cyclables !** Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens, les deux véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale. En présence d'un vélo, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.

DES VITESSES MODÉRÉES

Le centre-ville de Die est en zone de rencontre : ouverte à tous les modes de transports, la vitesse y est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires. Sur les boulevards extérieurs, la limitation de vitesse à 30 km/h s'étend désormais de La Recluse jusqu'à Fontgiraude pour se raccorder à la zone des écoles déjà limitée à 30.



L'automobiliste doit systématiquement réduire sa vitesse lors du croisement ou du dépassement de cyclistes isolés ou en groupe. Mais les piétons bénéficient d'une réelle priorité sur la chaussée : tout conducteur (cyclistes compris !), est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton traversant une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire, ou encore circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre.

partageons la route

UNE 6^e CLASSE !

L'ouverture très attendue d'une sixième classe de maternelle s'est concrétisée à la rentrée : tout d'abord avec l'aménagement d'une salle en mobilier scolaire, mais également par un renforcement de l'équipe des agents. La maternelle dispose ainsi de six ATSEM et de plusieurs personnels en renfort sur les temps périscolaires (cantine, sieste, garderie du soir) et pour le nettoyage des locaux. Enfin et en complément des moyens humains, l'école a été équipée d'une laveuse de sols. Ces dispositions permettent d'assurer un encadrement de qualité et adapté au nombre d'enfants inscrits en temps périscolaire en constante augmentation.

VOIRIE

Les Services techniques sont intervenus pour sécuriser le chemin de l'Abbaye devenu dangereux suite à des chutes de pierres.



NOUVELLE SALLE ASSOCIATIVE

La salle Chabestan est désormais en service. Cette salle mutualisée dédiée aux associations locales a vocation à accueillir des réunions. L'utilisateur principal est l'UNRPA l'Escapade qui l'occupe tous les après-midi, mais trois autres utilisateurs réguliers ont réservé des plages horaires : Surya yoga sur chaise (mercredi matin), l'Échiquier du Diois (vendredi soir) et le Club philatélique (vendredi après-midi). Les réservations se font en mairie.



DÉCHETS DE JARDIN. Il est interdit de brûler ses végétaux qui doivent être ramenés à la déchetterie ouverte du lundi au samedi (sauf jours fériés) 9h-12 h et 14h-17 h (18h l'été). Un guide du tri est disponible à l'accueil de la CCD ou sur <http://www.pays-diois.fr/Conseils-de-tri.html>



VILLE PRATIQUE

TRAVAUX À DIE : ATTENTION AU PÉRIMÈTRE PROTÉGÉ. Afin de préserver l'identité et le patrimoine bâti historique de la ville de Die, des règles particulières sont instituées et sont à respecter pour les travaux réalisés. Renseignez-vous auprès du service de l'urbanisme au 04 75 ?? ?? ?? avant tous travaux.

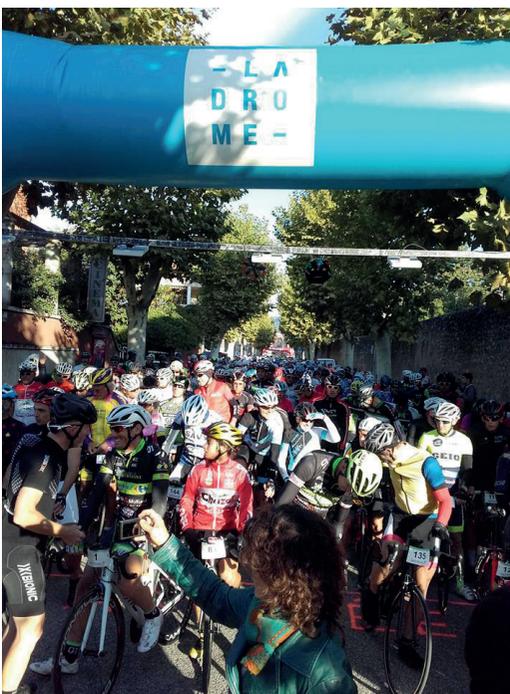


PHOTO COLLECTIF VÉLO DIOIS

UNE GRANDE FÊTE DU VELO

11 éditions, 11 dimanches ensoleillés... et particulièrement chaud cette année ! Un quart d'heure de défilé de cyclosporifs, rando-cyclos et familles "à roulettes" sous l'arche de départ... Ils étaient 2100 au départ et peut-être en faisiez vous partie ? Si la sécurité est le mot d'ordre, le plaisir est de mise à chaque édition, et comme chaque année, les organisateurs ont fait tout leur possible pour le bonheur des amateurs. Si l'on notait la présence du meilleur jeune du dernier Tour de France, Pierre Latour, l'augmentation de 20 % de participants sur les deux jours de courses témoigne avant tout du succès grandissant de notre belle course cycliste. On ne peut que se féliciter d'une telle réussite qui met en avant la totalité du territoire Diois. Rendez-vous l'an prochain pour une 12^e Drômoise tout aussi ensoleillée, soyons-en sûrs !

Depuis 2014, le Collectif Vélo Diois profite de la course cyclotouriste pour organiser une fête du vélo "La Dicyclette" qui grandit elle aussi d'année en année. Le temps d'un week-end, le vélo est ainsi mis à l'honneur : transport, loisir, compétition, artistique... toutes les facettes de la bicyclette sont rassemblées afin de sensibiliser le plus de monde possible à ce mode de déplacement doux. Diverses activités sont proposées toute la journée : bourse aux vélos, ateliers sécurité ou réparation, essai de vélos rigolos et délirants, grande véloparade (sur le thème des bulles), spectacles pour petits et grands. Cette année, les organisateurs nous proposaient également une rencontre avec deux générations de sportifs de haut niveau venus exposer leur vécu de champions : Marie Dorin, championne olympique de biathlon, et Olivier Haralambon ancien professionnel de cyclisme (photos ci-contre).

Bravo aux organisateurs et bénévoles de ces deux manifestations qui, le temps d'un week-end, font de Die la capitale de la petite reine.

